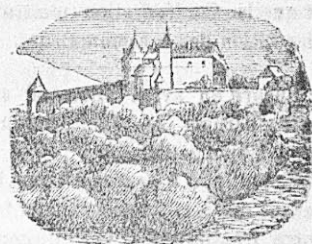




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit: « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration: Rue de la Sionge, Bulle

HORAIRE D'HIVER: BULLE, dép. 7²⁵ 10⁰⁵ 2⁴⁰ 6⁴⁴. — BULLE, arr. 9⁰⁵ 12⁵⁰ 4⁵⁰ 9⁵⁵.

ABONNEMENTS
Suisse. 1 an, Fr. 4.50
2 mois 2.50
3 mois 3.50
Etranger. 1 an 6.—
3 mois 4.—
6 mois 5.—
payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

ANNONCES

District de la Gruyère: une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 20 c. Canton et Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. Réclames: Suisse, 30 cent. Etranger, 40 c. la ligne. S'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Pöggler, 84, rue de Bâle, Fribourg (Cercle catholique 1^{er} étage)

La culture des arbres fruitiers.

Suivant les expériences faites en de nombreux points de notre contrée, une culture rationnelle des arbres fruitiers est une des plus rémunératrices et l'on ne saurait assez engager nos propriétaires terriens à étendre cette culture. Nous avons, il est vrai, le désagrément d'être exposés aux gelées tardives. Mais cette objection, qui pourrait avoir une certaine valeur pour les espèces hâtives, tombe si l'on borne la culture des arbres fruitiers aux variétés tardives, c'est-à-dire aux variétés de meilleure conservation.

Il est avéré qu'un sol lourd provoque une végétation lente, parce qu'il est peu accessible à l'air et à la chaleur; les produits en sont peu sucrés; tandis qu'un sol chaud et léger est favorable à l'assimilation des engrais qui disparaissent rapidement; la végétation y est active, mais elle dure peu; les arbres sont fertiles et les fruits sont excellents.

Or, la plupart de nos terrains sont argileux calcaires, c'est-à-dire parfaitement perméables à l'air. Ils sont donc propices à la végétation des arbres fruitiers.

Cependant, même dans les terrains trop compacts, dans les argiles pures, il est possible de faire prospérer des arbres fruitiers. Ces terrains sont préalablement amendés par l'apport de marne calcaire ou de terre provenant de l'ébouage de nos routes. Par un fort mélange de ces éléments, on arrive à donner au sol la composition qui convient pour une végétation active et prospère.

Dans les terres où domine le sable, on apportera par contre de l'argile ou un compost de gazon de terre franche. La question du drainage n'est pas négligeable; elle est importante au plus haut point pour la prospérité du verger. En effet, s'il y a excès d'eau, les arbres souffriront du défaut de nutrition; dans ces terrains où règne un excès d'humidité, l'assimilation des matières fertilisantes ne se fait que très lentement ou ne se fait même pas du tout; en outre, les racines sont exposées à pourrir, lorsque, dans un verger, on voit les arbres perdre leur belle teinte verte, lorsqu'ils jaunissent, qu'ils sont atteints de ce que l'on appelle la chlorose, on peut être certain

qu'il y a dans le sol excès d'humidité. Le remède est des plus faciles. Il suffit le plus souvent d'un bon drainage pour remédier à une situation qui paraît désespérée. Des rigoles d'une profondeur d'un mètre environ et espacées de 10 à 20 mètres, selon la nature du sol, au fond desquelles on dépose du gros gravier et de menus cailloux, suffisent à assurer un bon drainage du verger.

Si la composition physique du sol se réduit à quatre éléments, la composition chimique est beaucoup plus compliquée: elle comprend douze éléments, dont la plupart sont cependant d'importance secondaire pour la végétation des arbres. Ceux qu'il importe de ne pas négliger sont l'azote, l'acide phosphorique, la potasse et la chaux.

D'une façon générale, on doit connaître la composition chimique du sol où l'on plante avant d'y apporter des engrais. Si le sol contient déjà une grande quantité de l'un ou l'autre de ces éléments, ce serait en pure perte qu'on y en apporterait encore sous forme d'engrais.

C'est donc sous forme d'engrais chimique que l'on donnera aux plantes la nourriture nécessaire; ces engrais sont plus maniables, plus faciles à administrer et l'on peut plus aisément ajouter au sol tel ou tel des éléments qui lui manquent. Mais cela ne revient pas à dire que l'on doit faire abstraction du fumier de ferme; le fumier est indispensable et, dans la plupart des cas, ce n'est que grâce à sa présence que les engrais chimiques peuvent produire des effets remarquables.

Dans les sols argileux, l'assimilation de la potasse ne se fait guère; il leur faut un apport de sulfate de chaux, ou gypse, pour la solubiliser. Par contre, dans les terrains calcaires, le sulfate de fer permet une action normale des engrais sans danger de chlorose.

(A suivre.)

NOUVELLES SUISSES

Les C. F. F. en 1915. — La direction générale des C. F. F. soumet au conseil d'administration le résultat des comptes de 1915. On sait déjà que le compte d'exploitation a soldé dans des conditions plus favorables qu'on ne pouvait l'espérer. Les recettes se sont montées à 176 millions, dépassant de 9

millions les prévisions budgétaires, et les dépenses, au montant de 125 millions, sont restées de 3 millions au-dessous des prévisions. L'excédent des recettes de 51 millions dépasse ainsi de 12 millions le chiffre prévu au budget et même de plus de 2 millions celui de 1914.

Si l'on compare le dernier exercice avec celui de 1914, on constate une diminution de recettes de 16 millions au trafic des voyageurs. Cette disproportion provient de la baisse considérable des longs parcours qu'emporte le trafic international, qui a presque complètement manqué en 1915.

Le service des marchandises, à l'inverse de celui des voyageurs, accuse une augmentation de recettes de 8 millions, qui s'explique en première ligne par le développement du trafic italo-allemand pendant les quatre premiers mois de l'année 1915. Sur les parcours Brigue Iselle, le trafic des marchandises a rapporté fr. 923.000, contre 838.000 en 1914, tandis que les recettes voyageurs ont fléchi de fr. 823.000 à 237.000.

Le coefficient d'exploitation, c'est-à-dire le rapport entre les recettes et les dépenses d'exploitation, a ainsi diminué de 73,66 à 71,21, chiffre qui est encore élevé, mais qui avait été dépassé en 1908, par exemple, dans une année normale.

Le compte de profits et pertes solde par un déficit réel de 16,6 millions contre 17,2 millions en 1914. Comme l'exercice 1915 se trouve grevé du passif de 1914, qui se montait à 9,2 millions, le solde passif au 31 décembre 1915 atteignait 25,8 millions. On pouvait se demander, dans ces conditions, s'il n'y aurait pas lieu de suspendre les amortissements, qui ont absorbé l'an dernier, une somme de 11 millions. Mais la direction générale propose de s'en tenir au système pratiqué jusqu'ici et de reporter le solde passif à compte nouveau.

Statistique horlogère. — En 1914, les bureaux de contrôle suisses avaient poinçonné 474.296 boîtes de montres or et 1.911.004 boîtes en argent, soit un total de 2.385.300 boîtes.

En 1915, il a été contrôlé en Suisse 318.982 boîtes de montres or et 1.570 mille 661 boîtes en argent, formant le total de 1.889.643 boîtes.

Il y a une diminution pour 1915 de 155.314 boîtes de montres or et de

340.343 boîtes en argent sur l'année précédente.

Il a été contrôlé en Suisse, pendant le mois de janvier 1916, 29.681 boîtes d'or et 195.860 boîtes d'argent; en tout, 225.541 boîtes. Il y a une augmentation de 22.308 boîtes d'or et de 124.247 boîtes d'argent sur le mois de janvier 1915.

L'impôt fédéral sur la fortune. — D'après le correspondant de Berne du *Vaterland* de Lucerne, l'idée qui prévaudrait au département fédéral des finances serait de proposer un impôt fédéral sur la fortune qui serait perçu pendant 15 ans et permettrait, à raison de 20 millions de francs par an, d'amortir 200 millions de la dette de mobilisation. A ce compte-là, on n'aurait plus besoin du monopole du tabac; on pourrait se contenter des impôts sur le tabac et la bière, et du relèvement du prix de l'alcool.

Le département des finances convoquera prochainement une grande commission consultative à laquelle toutes ces questions seront posées.

Exportations interdites. — Le Conseil fédéral a pris un arrêté étendant les interdictions d'exportation aux articles suivants: cacao à l'avoine, cacao au lait et à l'avoine, cacao à la farine de bananes, cacao aux légumineuses et autres aliments contenant du cacao, pour autant que l'exportation n'en est pas déjà interdite; vin de fruits, sciure de corne, sang animal liquide ou desséché, de même que tous les autres déchets non dénommés ailleurs pouvant servir à la fabrication d'engrais. Fils de coton accommodés pour la vente en détail. Fibres de coco même foulées, brutes, blanchies, teintes, etc., même tordues, cordées. Fils de coco pour autant que l'exportation n'en est pas déjà interdite. Emeri et articles similaires, naturels ou artificiels, pour aiguisage, pour autant que l'exportation n'en est pas déjà interdite.

Marchandises séquestrées. — Un communiqué du département d'économie publique annonce que par suite de constatations faites au sujet des provisions de marchandises, de nombreux stocks ont été séquestrés, dont 1.780.700 kilos de riz qui, comme les autres marchandises, ont été repris par la Confédération aux prix normaux fixés par la commission fédérale

es, 84.

pour tout de suite
arretier
militaire.
uberge de Vuippens.
a mis
r un char, Jeudi, m
de tnyan, une mitre et m
terre.
rapporter au Cheval.

vendre
r à ressorts, char à
uifs et autres objets.
MAGNIN, Marsens.

vendre
gain de montagne.
bourg ou à La Roche.
e Ve Ramuz, Croix
boche, ou à Alph. M.
Fribourg.

emande
ne jeune fille connaissant

S. A. suisse de publicité
gler, Bulle, sous H 699 B.

de campagne
r aider dans un petit m

S. A. suisse de publicité
ler à Bulle, sous H 698 B.

inière
pour le 15 mai dans
0 lits.

S. A. suisse de publicité
gler, Bulle, sous H 697 B.

vendre
2 1/2 ans et une jument
quet.

d Paul, à Mantes.

cher
militaire, capable
st demandé de suite

Auguste Molinet, à
orges (Vaud). Bon gage.

EMANDE
vriers connaissant la
e; travail assuré pour

e Castella et Gex, à

ouer
gare, une chambre
au soleil.

S. A. suisse de pub icité
er, Bulle, sous H. 676 B.

emande
ou une remplaçante
e et les travaux d'un

S. A. suisse de publicité
ler, Bulle.

alpago de Villarzel

génisses
pour un troupeau de 50

s à Ernest Bersier.

ANEL
é découverte en 1776.

eaux de table.
tique incomparables.

toutes les sommités
dicales.

et framboise à l'eau de

positaire

et la Gruyère:

roux, Bulle.

one 112.

l'impression

ilasson Frères.

et que la Confédération mettra à la disposition des consommateurs.

Encore un avion allemand sur le Jura bernois. — Communiqué de l'état-major de l'armée :

Ce matin, à 5 heures 27, un biplan venant du nord, après avoir franchi notre frontière près de Miécourt, a survolé, à une très grande hauteur, Alle, Porrentruy, Bure. De là, il passa en France, dans la direction de Villars-le-Sec. A 5 heures 33, il parvint au-dessus de Delle, où il jeta quelques bombes, puis, à 5 heures 42, venant de Florimont, il repassa notre frontière, survola Lugnez et Bonfol, et quitta définitivement notre territoire, à 5 heures 45, se dirigeant sur Pfetterhouse.

Nos postes ont distingué nettement la croix de fer sous les ailes de l'appareil. La nationalité allemande de l'aviateur ne fait d'ailleurs aucun doute, attendu qu'il lança des bombes sur Delle et que les Français le poursuivirent par un feu nourri, sur tout le parcours de Delle à Corcelles.

L'aviateur s'est constamment tenu entre 1000 et 1500 mètres. Nos troupes ont dirigé sur lui un feu violent, mais resté sans effet par suite de la hauteur.

L'impôt sur le tabac. — On écrit à la Liberté que M. Milliet, l'expert du département fédéral des finances, a élaboré, de concert avec les représentants de l'industrie et du commerce du tabac, un projet d'impôt, pouvant être mis en parallèle avec celui du monopole.

Ce projet (système de la banderole) prévoit un revenu net de 9,606,000 fr., réparti comme suit :

Les cigares du pays sont divisés en sept catégories, avec une imposition de 7 à 25,8 % : 3,500 000 fr.

Les cigares importés supportent un impôt de 14,2 à 31,4 pour cent, en quatre catégories. Produit : 635,000 francs.

Les cigarettes faites dans le pays sont imposées à raison de 13 à 26,4 pour cent, en sept classes ; les cigarettes importées sont imposées à raison de 16 à 33 pour cent, en cinq

classes ; produit : 1,386,000 francs et 1 million 475,000 fr.

Quant aux tabacs, l'importation est frappée d'une imposition moyenne de 25,4 pour cent (produit : 273,000 fr.) ; la production nationale ne supportera qu'un impôt de 11 pour cent en moyenne (produit : 1,155,000 fr.)

A ces chiffres viennent s'ajouter environ 2 millions de francs, résultant de l'élevation des droits de douanes, de l'augmentation de la production nationale, etc. D'autre part, il faut en déduire un déchet sur les entrées douanières, les frais d'organisation de l'impôt (500,000 fr.) etc.

Finalement il reste un produit net de 9,606,000 fr.

Les commerçants en cigarettes présentent un autre projet qui combine l'impôt avec un droit d'entrée calculé sur le poids. Eau aussi aboutissent en fin de compte à un rendement de 9,742,580 fr.

Gymnastique. — La Société fédérale de gymnastique comptait, au 1^{er} janvier dernier, 975 sections avec un effectif total de 64,577 membres payant une cotisation, dont 25,185 gymnastes actifs.

La Société comptait 962 sections en 1915.

Zurich. — Une centenaire. — On annonce la mort, survenue à Wald, à l'âge de 103 ans, de Mme Regula Haas-Strehler, probablement la doyenne des femmes suisses.

Valais. — Un crime. — A Gamsen, près de Brigue, un nommé Albert Halter, après une dispute, a été tué de plusieurs coups de revolver. Une enquête est ouverte. Les détails manquent.

Genève. — L'espionnage. — La police de Genève a arrêté une baronne, d'origine bavaroise, sous l'inculpation d'avoir organisé un service d'espionnage contre l'Italie, au profit de l'Allemagne.

Vaud. — Un désespéré. — On a retiré du lac, mercredi matin, près du débarcadère d'Ouchy, le cadavre d'un jeune Fribourgeois, âgé de 18 ans, qui s'est suicidé, possédé par la misère.

— Electrocuté. — M. Verdan, 40

ans, marié, père de deux enfants, employé de la Société des Forces motrices de Joux, a été électrocuté, mercredi, à 4 h. 45 du soir, à Vuillerens, tandis qu'il faisait une réparation à un transformateur.

A L'ÉTRANGER

La guerre en Europe.

Graves désordres à Dublin.

De graves désordres ont éclaté mardi à Dublin, en Irlande ; la population a pris un bureau de poste et a coupé les communications. Les troupes ont rétabli le contrôle des autorités. Douze émeutiers et cinq soldats ont été tués.

— Mardi, à midi, un groupe considérable d'hommes, pour la plupart armés, appartenant à l'organisation politique dite Sinn Fein, ont occupé une des principales places de Dublin appelée Stephens Greens, se sont emparés du bureau central des postes et télégraphes d'Irlande, ont coupé les fils télégraphiques et téléphoniques et occupé les principales artères et les quais.

Les troupes sont arrivées de Cough pendant la journée. On est maintenant maître de la situation.

Les pertes connues jusqu'à présent sont de 11 ou 12 tués, comprenant 2 agents de police, 2 volontaires loyalistes, 4 ou 5 soldats et 3 officiers, et 19 blessés environ, dont 6 volontaires loyalistes, 7 ou 8 soldats et 4 ou 5 officiers.

On ne sait rien de précis au sujet des pertes des Sinn Feiners.

Un débarquement échoué sur les côtes d'Irlande.

Au large de la côte irlandaise s'est déroulé un épisode invraisemblable et romantique.

Un navire, d'apparence neutre, pointe à l'horizon et s'approche de la côte, escorté d'un sous-marin. Le navire est rejoint, démasqué et coulé ; l'équipage est fait prisonnier et parmi les prisonniers on découvre un Anglais ou plutôt un Irlandais. L'Irlandais qui, à bord d'un navire allemand, essayait de débarquer des armes et des munitions sur la côte irlandaise ne

peut être qu'un traître. On l'interroge et le prisonnier donne ses qualités : c'est sir Roger Casement, chevalier de l'ordre du Bain, ex-agent consulaire britannique dans l'Afrique du Sud, au Congo, dans l'Amérique du Sud, depuis le début de la guerre ennemi implacable de la Grande Bretagne, occupé à recruter dans les camps d'internés en Allemagne un imaginaire régiment d'Irlandais destiné à combattre contre l'Angleterre.

Un transport anglais coulé.

Le Lloyd confirme qu'à la suite d'une collision avec le croiseur *Hiboung* le transport de troupes *Bonnie* a coulé le 22 au large de Schusan.

Sept cents hommes ont été noyés.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séances des 14, 18, 22 et 25 avril. — Le Conseil nomme :

M. le Dr Willy Tœdtmann, à Fribourg, professeur agrégé à la faculté des sciences de l'Université ;

M. Georges Corpataux, à Fribourg, sous-archiviste d'Etat ;

M. Louis Colliard, à Porsel, inspecteur du bétail du cercle de Porsel ;

M. Léonard Dévaud, au dit lieu, inspecteur suppléant du bétail du même cercle.

— Il délivre à M. Louis Python, à Fribourg, une patente de licencié en droit, l'autorisant à pratiquer devant les tribunaux inférieurs, sous la direction et la responsabilité de M. Ernest Girod, avocat, à Fribourg.

— Il fixe au dimanche 28 mai l'élection d'un député au Conseil national dans le 23^{ème} arrondissement, en remplacement de M. Max Diesbach, décédé.

— Il édicte un nouveau règlement pour le baccalauréat des sciences commerciales des jeunes gens.

— Il approuve les statuts de la Fédération cantonale fribourgeoise d'agriculture, ainsi que le règlement particulier du cercle d'assurance obligatoire du bétail de Pierrafortscha et déclare cette assurance locale en vigueur dès le 1^{er} mai 1916.

— Il autorise la commune de Roz et la paroisse de Domère des immeubles ; les Planfayon et de Grange ainsi que la paroisse de contracter des emprunts ; les paroisses de Schmiten et la commune de-Trême à prélever des communes de Wünzenwy et déclasser des chemins et la Société de laiterie de-Trême à construire à guilière de la route comm

Soldats intoxiqués

écrit sous ce titre au Ne. Une cinquantaine de partenaient aux bataillons actuellement à la frontière toxiqués Vendredi-Saint absorbé du thon avarié.

Des soins dévoués furent donnés à ces hommes qu'une enquête sévère ressort de cette dernière faute ne peut être reproche nistration militaire ; par un examen minutieux de tenant le thon, on a pu que la fabrique ayant l'ruits est fautive ou tout marchand en gros. Il se blement puni sévèrement. Les soldats sont à l'hors de tout danger, et mesures rapides qui furent le corps médical de service

Marché-concours

d'élevage. — Pour le cours qui aura lieu lundi les Grand-Places, à Fribourg, 148 sujets, soit 48 têtes dont 12 avec leur a par rapport au marché de 1915 une augmentation de 50 sujets.

Un bon nombre de sont à vendre. Il y a tout un grand choix de leurs.

Programme du marché

Matin : 8 à 9 h. réceptions ; 9 à 12 h. opérations ; Soir : 1 à 3 h. entrée tribution des primes à

cheminée, l'ancien avait l' fille de ses maîtres entre l' aille. Quelque chose de l'éprouvée, un commencement mouillait ses paupières.

Mais Mathurin frappait poing, et tournant vers le bargeux :

— Vous croyez donc qu'il Ah ! bien non ! S'il y pé Saint-Jean ! Je parie que vous a redemandé de payer que ce mot-là à la bouche.

Toussaint Lumineau se réfléchit, et dit à voix basse :

— C'est vrai. Seulement les maîtres lui avaient com comme il a fait, Mathurin souvent des paroles !

— Bon ! bon ! et qu'av

— Que je payerais à la

— Avec quoi ?

Depuis un moment, le taient retirés dans la déch la grande salle, et on ent

là, un bruit de vaisselle q renuée. Les hommes resta

FRUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

La Terre qui meurt

PAR

RENÉ BAZIN

Eléonore et François poussèrent un grognement de mépris, pour marquer leur hostilité contre le Boquin, l'étranger, l'ami de Rousille. Le père, rassuré par la pensée que le garde n'irait assurément pas troubler la chasse de Jean Nesmy dans le Marais, terre neutre où chacun pille, comme il lui plaît, les bandes d'oiseaux de passage, se pencha de nouveau au-dessus de l'assiette. François commençait à s'assoupir, et ne mangeait plus. L'infirmes buvait lentement, les yeux vagues devant lui, songeant peut-être à la chasse qu'il avait aimée, lui aussi. Il y eut un moment de paix apparente. Le vent, par les fentes de la porte, entraînait avec un sifflement doux, vent d'été, égal comme une marée. Les deux filles s'étaient assises au coin de la cheminée, pour achever de souper

avec une pomme, qu'elles pelaient attentivement.

Mais l'esprit du métayer avait été mis en marche par la conversation avec le garde et par le mot qu'avait dit tout à l'heure Mathurin : « C'est trop cher, à présent ». L'ancien revoyait les années disparues, dont ses quatre enfants rassemblés là, témoins inégaux, n'avaient connu qu'une partie plus ou moins grande, suivant l'âge. Tantôt il considérait Mathurin et tantôt François, comme s'il eût fait appel à leur mémoire de petits toucheurs de bœufs et pêcheurs d'anguilles. Il finit par dire, quand il eut l'âme trop pleine pour ne point parler :

— La campagne d'ici a tout de même bien changé, depuis le temps de M. le marquis. Te souviens-tu de lui, Mathurin ?

— Oui, répondit la voix épaisse de l'infirmes, je me souviens : un gros qui avait tout son sang dans la tête, et qui criait, en entrant chez nous : « Bonsoir les gars ! Le papa a-t-il encore une vieille bouteille de muscadet dans le cellier ? Va la quérir, Mathurin, ou toi, François ? »

— Il était tout justement comme tu dis, reprit le bonhomme avec un sourire atten-

dri. Il buvait bien. On ne pouvait trouver de nobles moins fiers que les nôtres. Ils racontaient des histoires qui faisaient rire. Et puis riches, mes enfants ! Ça ne les gênait pas d'attendre leurs rentes, quand la récolte avait été mauvaise. Même qu'ils m'ont prêté, plus d'une fois, pour acheter des bœufs ou de la semence. C'étaient des gens vifs, par exemple ! mais avec qui on s'entendait ; tandis que leurs hommes d'affaires...

Il fit un geste violent de la main, comme s'il jetait quelqu'un à terre.

— Oui, fit l'ainé, du triste monde.

— Et mademoiselle Ambroisine ? Elle venait jouer avec toi, Eléonore, et surtout avec Rousille, car elle était, pour l'âge, entre Eléonore et Rousille. M'est avis qu'elle doit avoir vingt-cinq ans, aujourd'hui... Avait-elle bon air, mon Dieu, avec ses dentelles, ses cheveux tournés comme ceux d'un saint d'église, son salut qu'elle faisait en riant, à tout le monde, quand elle passait dans Sallertaine ! Quel malheur qu'ils aient quitté le pays ! Il y en a qui ne les regrettent pas ; mais, moi, je ne suis pas de ceux-là.

L'infirmes secoua sa crinière fauve, et dit :

de sa voix qui s'enflait à la moindre contradiction :

— Est-ce qu'ils pouvaient faire autre ment ? Ils sont ruinés.

— Oh ! ruinés ! Il faudrait voir.

— Vous n'avez qu'à voir le château, fermé depuis huit ans comme une prison, qu'à écouter ce qu'on raconte. Tous leurs biens sont engagés. Le notaire ne se gêne pas pour le dire. Et vous verrez que la Fromentière sera vendue, et nous avec !

— Non, Mathurin, je ne verrai pas ça. Dieu merci : je serai mort avant. Et puis nos nobles ne sont pas comme nous, m'garçon : ils ont toujours des héritages qui leur arrivent quand ils ont un peu mangé leur fonds. Moi, j'ai meilleure espérance que toi. J'ai dans l'idée qu'un jour M. Henri rentrera dans son château, et qu'il viendra là où tu es, avec sa main tendue : « Bonjour, père Lumineau ! ». Et aussi mademoiselle

Ambroisine, qui sera si contente d'embrasser mes filles sur les deux joues, à la manière : « Bonjour, Eléonore ! Bonjour, Marie-Rose ! » Ça sera peut-être plus tôt que tu ne penses.

Les yeux levés, fixant la plaque de la

— Il autorise la commune de Vaulroz et la paroisse de Domdidier à vendre des immeubles ; les communes de Planfayon et de Granges (Veveyse), ainsi que la paroisse de Schmitten, à contracter des emprunts en compte courant ; les paroisses de Marly et de Schmitten et la commune de La Tour-de-Trême à prélever des impôts, la commune de Wünzenwyl à casser et à déclasser des chemins communaux et la Société de laiterie de La Tour-de-Trême à construire à distance irrégulière de la route communale.

Soldats intoxiqués. — On écrit sous ce titre au *Neuchâtelois* :

« Une cinquantaine de soldats appartenant aux bataillons fribourgeois actuellement à la frontière, ont été intoxiqués Vendredi-Saint, après avoir absorbé du thon avarié.

Des soins dévoués furent immédiatement donnés à ces hommes, tandis qu'une enquête sévère s'instruisait. Il ressort de cette dernière qu'aucune faute ne peut être reprochée à l'administration militaire ; par contre, après un examen minutieux des boîtes contenant le thon, on a pu se convaincre que la fabrique ayant livré ces produits est fautive ou tout au moins le marchand en gros. Il sera très probablement puni sévèrement.

Les soldats sont à l'heure actuelle hors de tout danger, et ceci grâce aux mesures rapides qui furent prises par le corps médical de service à la frontière.

Marché-concours de porcs d'élevage. — Pour le marché-concours qui aura lieu lundi prochain sur les Grand'Places, à Fribourg sont inscrits 148 sujets, soit 48 verrats et 90 truies dont 12 avec leurs gorettes. Il y a par rapport au marché-concours de 1915 une augmentation d'environ 50 sujets.

Un bon nombre de porcs inscrits sont à vendre. Il y aura par conséquent un grand choix pour les acheteurs.

Programme du marché-concours.
Matin : 8 à 9 h. réception des animaux ; 9 à 12 h. opération du jury.
Soir : 1 à 3 h. entrée libre ; 2 h. distribution des primes à la grande salle

cheminée, l'ancien avait l'air d'apercevoir la fille de ses maîtres entre Eléonore et Rouaille. Quelque chose de l'émotion qu'il eût éprouvée, un commencement de larme mouillait ses paupières.

Mais Mathurin frappa la table de son poing, et tournant vers le père son visage barbu :

— Vous croyez donc qu'ils pensent à nous ? Ah ! bien non ! S'il y pensent, c'est à la Saint-Jean ! Je parie que le garde, tantôt, vous a redemandé de payer ? Le gueux n'a que ce mot-là à la bouche.

Toussaint Lumineau se recula sur le banc, réfléchit, et dit à voix basse :

— C'est vrai. Seulement on ne sait pas si les maîtres lui avaient commandé de parler comme il a fait, Mathurin ! Il en invente souvent des paroles !

— Bon ! bon ! et qu'avez-vous répondu ?

— Que je payerais à la Saint-Michel.

— Avec quoi ?

Depuis un moment, les deux filles s'étaient retirées dans la décharge, à gauche de la grande salle, et on entendait, venant de là, un bruit de vaisselle qu'on lavait et d'eau remuée. Les hommes restaient ainsi, chaque

du Café des Grands'Places ; 3 h. clôture du marché.

Mise sur pied. — Est de nouveau mise sur pied, à teneur de l'arrêté du Conseil fédéral du 22 avril 1916, la compagnie de parc d'infanterie 35, le 10 mai, à 2 heures du soir, à Fribourg. Cette mise sur pied intéresse tous les officiers, sous-officiers et soldate de cette unité.

GRUYÈRE

Marché hebdomadaire. — En dépit du retour de la chaleur et des beaux jours qui excitent la ponte des poules, les œufs sont restés au prix de 12 centimes pièce. Quant au beurre, il était rare jeudi et, pourtant, les prix n'en ont pas varié ; cette denrée a été vendue, comme d'habitude de 4 fr. 60 à 4 fr. 80 le kilo.

Parlerons-nous des pommes de terre ; on en amène sur le marché, maintenant qu'elles deviennent presque impossibles à conserver et qu'a commencé leur germination, phénomène qui nuit grandement à leur valeur comestible. Les pommes de terre ont été cédées à 3 fr. 40 le double-décalitre. Les *Victor*, les *Marjolain* de première primeur, vont bientôt faire leur apparition. Gare à la concurrence !

Sur le marché au petit bétail, figuraient 47 veaux, 4 porcs, 122 porcelets, 9 chèvres et 2 moutons. A noter la hausse subie par le prix des veaux, vendus à raison de 2 fr. le kilo. Les escalopes ne seront pas à la portée de toutes les bourses !

Les porcs et les porcelets, plus recherchés, ont bénéficié de la loi de l'offre et de la demande et ils ont acquis des prix inconnus jusqu'ici, les premiers ayant atteint le prix de 135 francs par tête, et les seconds celui de 100 francs la paire.

Conférences agricoles. — Le dimanche 30 avril, à 3 heures de l'après-midi, à l'auberge du Mouret, conférence de M. Grêt, secrétaire du Département de l'Agriculture, sur l'élevage du porc.

Le même jour à 2 1/2 heures de l'après-midi, à l'auberge de Pont-la-Ville conférence de M. Colliand chef de service sur l'élevage du bétail bovin.

Ceux qui s'en vont. — Mercredi dernier, décédait, à Fribourg, M^{lle} Mathilde Meyer, fille de Charles, ancien marchand de fers, à Bulle. La défunte, bien connue dans notre ville où elle avait passé une partie de sa vie, était âgée de 61 ans. Quelle repose en paix !

Chemins de fer électriques de la Gruyère. — La guerre continue à ne pas trop affecter le trafic des C. E. G. qui ont encaissé,

soir, entre eux, et c'était l'heure où ils traitaient les affaires d'intérêt. Le métayer avait déjà emprunté, l'année précédente, au fils aîné, la plus grosse part de l'argent qui revenait à celui-ci, dans l'héritage de la mère. Il ne pouvait donc espérer que l'assistance du cadet, mais il en doutait si peu, qu'il répondit à demi-voix pour n'être pas entendu des femmes :

— J'ai pensé que François nous aiderait.

Le cadet, que la discussion avait tiré de sa somnolence, répondit vivement :

— Ah ! mais non ! n'y comptez pas ! Ça ne se peut...

Il n'osait contredire en face et, comme un écolier, fixait le sol entre ses jambes.

(A suivre.)

en mars dernier, une recette de 63,160 francs (53,319 fr. en mars 1915). Le total des recettes pour le premier trimestre de 1916 est de 171.770 fr., alors que le premier trimestre de 1915 avait produit 134,721 fr. 58. L'augmentation atteint donc, pour les trois premiers mois de cette année-ci fr. 37,048.42. Cette augmentation porte, pour deux tiers à peu près sur le trafic des marchandises, et pour un tiers sur celui des voyageurs.

Dans la campagne. — Un peu partout, les granges sont lamentablement vides et la plupart de nos agriculteurs ont éprouvé une satisfaction bien compréhensible en voyant revenir le beau temps, qui permet une croissance plus rapide de l'herbe si impatientement attendue.

Ils ne sont pas rares déjà les prés où pâturent les troupeaux. Cette pro-vende est, on le conçoit, la bienvenue.

En voiture ! — En voyant circuler l'autre jour les charmantes voitures destinées à relier Bulle à Fribourg par La Roche, nous avons cru que les C. E. G. avaient inauguré déjà le service dont ils s'étaient chargés. Mais il ne s'agissait que de courses d'essai, lesquelles, du reste, ont parfaitement réussi et ont donné toute satisfaction. Le service régulier des omnibus Bulle-Fribourg commencera au premier mai.

On ne peut que louer les auteurs de cette heureuse initiative. Cette idée n'est égalée, au point de vue du service du public, que par l'organisation parfaite de ces transports et par le confortable qu'il offre aux voyageurs.

L'horaire des courses, que nous donnons ci-après, prouvera que l'on a cherché à concilier tous les intérêts et à rendre ce moyen de locomotion aussi utile et aussi populaire que possible.

BULLE-FRIBOURG

	Matin	Soir
Bulle, départ,	6.30	12.45 5.45
Riaz	6.37	12.52 5.52
Echarlens	6.41	12.56 5.56
Corbières	6.50	1.05 6.05
Hauteville	6.55	1.10 6.10
La Roche	7.06	1.21 6.21
Pratzey	7.15	1.30 6.30
Treyvaux	—	—
Pratzey	—	—
Le Mouret	7.25	1.40 6.40
Marly-le-Grand	7.37	1.52 6.52
Bourguillon	7.47	2.02 7.02
Fribourg, arrivée,	8.00	2.15 7.15

FRIBOURG-BULLE

	Matin	Soir
Fribourg, départ,	6.25	12.45 5.25
Bourguillon	6.38	12.58 5.38
Marly-le-Grand	6.48	1.08 5.48
Le Mouret	7.00	1.20 6.00
Pratzey	7.10	1.30 6.10
Treyvaux	—	—
Pratzey	—	—
La Roche	7.19	1.39 6.39
Hauteville	7.30	1.50 6.50
Corbières	7.35	1.55 6.55
Echarlens	7.44	2.04 7.04
Riaz	7.48	2.08 7.08
Bulle, arrivée,	7.55	2.15 7.15

Foot-ball. — Nous apprenons que le F. C. de Bulle organisera, le dimanche 30 avril, sur le terrain de la patinoire, son tournoi annoncé pour le dimanche de Pâques. Il aura lieu par n'importe quel temps.

Jeunes tireurs. — 2^{me} exercice dimanche 30 avril, de 7 à 9 heures, au Tirage.

NEURALGIE — MIGRAINE — MAUX DE TÊTE
KEFOL REMÈDE SOUVERAIN KEFOL
Boîte (10 paquets) fr. 1.50. Toutes pharmacies

Chemins de fer électriques de la Gruyère
Service des autobus FRIBOURG-BULLE par La Roche.
Ouverture à l'exploitation 1^{er} mai.

LA MAISON DANIEL VELCKER S. A.
à le plaisir d'aviser son honorable clientèle que la véritable chicorée D. V. qualité supérieure d'avant la guerre, est de nouveau en vente.
Exiger expressément et portout LA CHICORÉE D. V. PURE

C'est en 1846
que les Pastilles Wybert-Gaba ont été inventées, lors d'une terrible épidémie d'influenza. Elles ont guéri dès lors des centaines de milliers de personnes de la toux, des catarrhes de la gorge, de l'enrouement, de bronchites, d'influenza, asthme, etc.
Méfiez-vous des imitations ! Seules les Past. Wybert-Gaba de la Pharmacie d'Or, à Bâle, sont véritables ; on les trouve partout, en boîtes bleues à 1 franc.

Madame et Monsieur A. PFULG-MEYER et leurs enfants, à Bulle ; Monsieur A. LÖRSCH MEYER et ses enfants, à Neuchâtel ; Madame et Monsieur O. SCHUBEL-MEYER et leurs enfants à Fribourg ; Révérende Mère Emilie MEYER la Chassotte ; Madame Vve J. MEYER FISCHER, à Fribourg ; les familles MEYER et LENZINGER, à Berne ; les Révérendes Mères de la Villa Miséricorde, à Fribourg, font part à leurs parents amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADemoiselle Mathilde MEYER
leur chère sœur, belle sœur, tante, cousine et amie, pieusement décédée à Fribourg, le 26 avril, dans sa 61^{me} année, après une longue et douloureuse maladie, munie de tous les secours de la religion.
L'ensevelissement aura lieu à Bulle, le 29 avril, à 9 heures 1/2 du matin ; départ du convoi funèbre : rue de la Condémine.
Selon le désir de la défunte, on est prié de ne pas envoyer de fleurs.
Cel avis tient lieu de lettre de faire-part.
R. I. P.

Monsieur J. GROSSENBACHER et sa parenté, profondément touchés des innombrables témoignages de sympathie reçus à l'occasion de leur deuil, remercient très sincèrement tous ceux qui se sont associés à leur épreuve et qui les ont si amicalement entourés pendant ces tristes journées.

Madame Vve Th. STÖCKLI et ses enfants, très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées, expriment leur vive reconnaissance à toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil.

DIMANCHE 7 MAI
Cassée-Concert
au Café de l'Harmonie, Bulle.
Invitation cordiale.
L. PUGIN.

On offre à vendre
3 jolies chèvres.
S'adresser à Paul Grangier, serrurier, route de Morlon, Bulle.

Faneuse à vendre.
Pour cause de mise à bail, à vendre une faneuse à l'état de neuf.
S'adresser à M. Jean Murith, la Béraudaz, Epagny.

